

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 605

présenté par
M. Véran

ARTICLE 37

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« leur orientation »

les mots :

« l'orientation des patients ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.